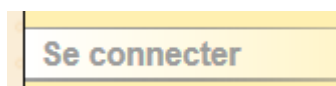


Comment accéder à la zone restreinte ?

mercredi 7 septembre 2016, par [Administrateur](#)

Les notes de service et les documents internes se trouvent dans une zone restreinte : munissez-vous de l'identifiant et du mot de passe qui vous a été transmis par votre ER-Tice.

Identifiez-vous en cliquant sur :



ci-contre dans le menu de gauche.

Le menu de la « Zone restreinte » sera alors déployé et vous pourrez accéder aux documents désirés.